

Plan immobilier 2019-2029



Additionner les **forces**
Multiplier les **réussites**



Préambule - Plan immobilier

Mars

Le MEES transmet à la CSRS la prévision de clientèle selon les données de la Régie de l'assurance maladie du Québec* :

- sur 5 ans au primaire
- sur 10 ans au secondaire

*Le développement urbain n'est pas pris en compte dans ces données.

Juillet

Le MEES envoie à la CSRS le Plan québécois des infrastructures (PQI) pour les 10 années à venir

Septembre

La CSRS dépose ses demandes d'agrandissements et de nouvelles écoles pour l'ensemble de son territoire.
Elle reçoit des réponses en juin de l'année suivante.



Pourquoi un plan immobilier?

Pour qu'une planification intégrée, réfléchie et porteuse de sens permette à la CSRS de répondre aux besoins d'espace et de faciliter le parcours scolaire de ses élèves.

Le Plan immobilier 2019-2029 tient compte à la fois des opportunités de la CSRS et des nombreux besoins d'espace :

- au primaire,
- au secondaire,
- en formation professionnelle,
- en formation générale aux adultes.



Enjeux

- ↑ Hausse de la clientèle au primaire et au préscolaire
- ↑ Augmentation de 1 600 élèves au secondaire au cours des 10 prochaines années (Besoin de 1 000 places additionnelles dans les écoles secondaires)
- ↑ Arrivée de la clientèle immigrante (environ 300 élèves par année tant au primaire qu'au secondaire)
- ↑ Arrivée de la clientèle immigrante adulte au Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel
- ↑ Prévisions de nouvelles constructions sur le territoire de la Ville de Sherbrooke (1500 nouvelles portes par année)



Processus d'élaboration

2018-2019

Travaux du Comité sur la révision des territoires d'appartenance

Mars 2019

Session de planification du Conseil des commissaires pour échanger sur différents scénarios de plan immobilier

Avril 2019

Adoption du Plan immobilier 2019-2029 de la CSRS



Un plan en trois volets

1.

Centre de formation professionnelle 24-Juin,
École secondaire du Triolet,
Atelier / École-entreprise

2.

École secondaire Mitchell-Montcalm,
École primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux
adultes Saint-Michel

3.

Écoles primaires Sylvestre,
des Avenues, Jardins-des-Lacs,
Jean-XXIII, Marie-Reine,
Desjardins



Volet 1 – Contexte (1 de 2)

Centre 24-Juin - École secondaire du Triolet - Atelier

- Demande d'agrandissement et de réaménagement du Centre de formation professionnelle 24-Juin
Étude d'opportunité en cours de réalisation
- Huit programmes d'études professionnelles du Centre 24-Juin dans le Pavillon des techniques industrielles (PTI), à même l'école secondaire du Triolet
- Besoin de 1000 places supplémentaires dans les écoles secondaires de la CSRS



Volet 1 – Contexte (2 de 2)

Centre 24-Juin - École secondaire du Triolet - Atelier

- Investissements importants exigés à l'atelier de la CSRS (rue Chalifoux) pour répondre aux normes de sécurité de la CNESST
- Dans le même bâtiment : l'École-entreprise du Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel, un plateau de travail pour les élèves en stage



Volet 1 – Plan envisagé

Centre 24-Juin - École secondaire du Triolet - Atelier

ÉTABLISSEMENT	PLAN ENVISAGÉ	IMPACTS
PTI – CENTRE 24-JUIN <i>Site de l'école secondaire du Triolet</i>	Dans le cadre du projet d'agrandissement et de réaménagement du Centre de formation professionnelle 24-Juin, déménagement du PTI au Centre 24-Juin sur la rue du 24-Juin	Libération d'espace sur le site de l'école secondaire du Triolet
ÉCOLE SECONDAIRE DU TRIOLET	Aménagement de 250 places supplémentaires dans les locaux laissés vacants par le départ du PTI	250 places de plus au Triolet
ATELIER Bâtiment rue Chalifoux	Aménagement de l'atelier dans les locaux laissés vacants par le départ du PTI	Espace de plus bâtiment Chalifoux
ÉCOLE-ENTREPRISE Bâtiment rue Chalifoux	Possibilité d'agrandir l'École-entreprise du Centre Saint-Michel dans les locaux laissés vacants par l'atelier	Plus de plateaux de travail pour les élèves en stage



Volet 2 – Contexte (1 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

- Manque d'espace à l'école Mitchell-Montcalm et besoin de 1000 places supplémentaires dans les écoles secondaires de la CSRS
- Configuration et âge du bâtiment Mitchell répondent de plus en plus difficilement à l'enseignement des programmes au secondaire. L'école n'offre pas de cour de récréation ou d'infrastructures sportives extérieures.



Volet 2 – Contexte (2 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

- Impossibilité, compte tenu de l'espace disponible au pavillon Montcalm, d'agrandir l'école pour y recevoir les élèves du pavillon Mitchell et d'y aménager des places supplémentaires pour faire face à l'augmentation de la clientèle au secondaire
- Absence d'une salle multifonctionnelle assez grande et adaptée à des prestations artistiques pour une école à projet particulier en arts



Volet 2 – Contexte (3 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

- L'école primaire du Sacré-Cœur répond difficilement au besoin d'espace des 600 élèves qui fréquentent cette école et pourrait accueillir plus d'élèves si le bâtiment le permettait.
- L'école du Sacré-Cœur ne bénéficie pas de locaux appropriés pour la pratique instrumentale en grand groupe.
- Le gymnase et le hall d'entrée sont régulièrement utilisés à cette fin.



Volet 2 – Contexte (4 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

L'école du Sacré-Cœur doit offrir :

- 15 récréations par jour, puisque la cour d'école ne peut accueillir tous les élèves en même temps;
- Trois périodes de dîner, puisque la salle des dîneurs ne peut accueillir tous les dîneurs en même temps.



Volet 2 – Contexte (5 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

Le Centre Saint-Michel :

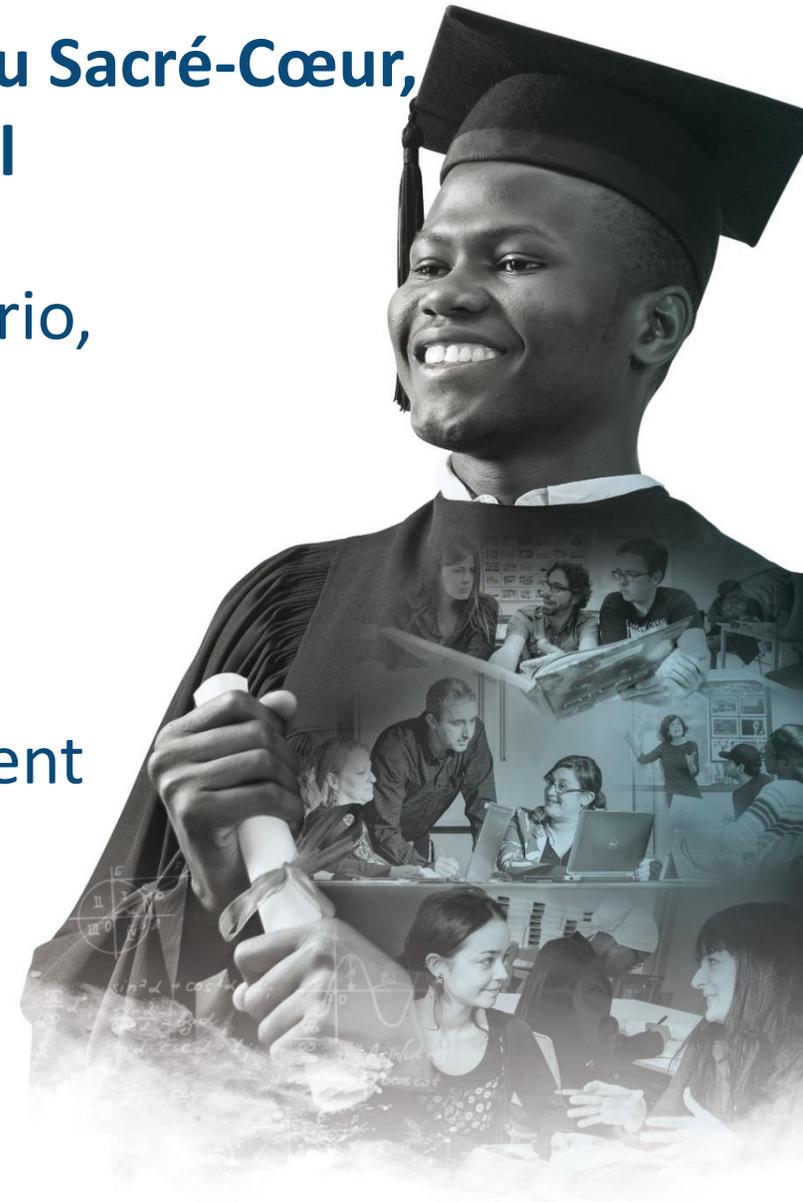
- Accueille ses élèves dans trois sites différents (rue King Ouest, rue Bowen Sud et rue Ontario);
- Compose avec des bâtiments qui ne sont pas adaptés en termes de milieu de vie (cafétéria, gymnase, bibliothèque, local tutorat).



Volet 2 – Contexte (6 de 6)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

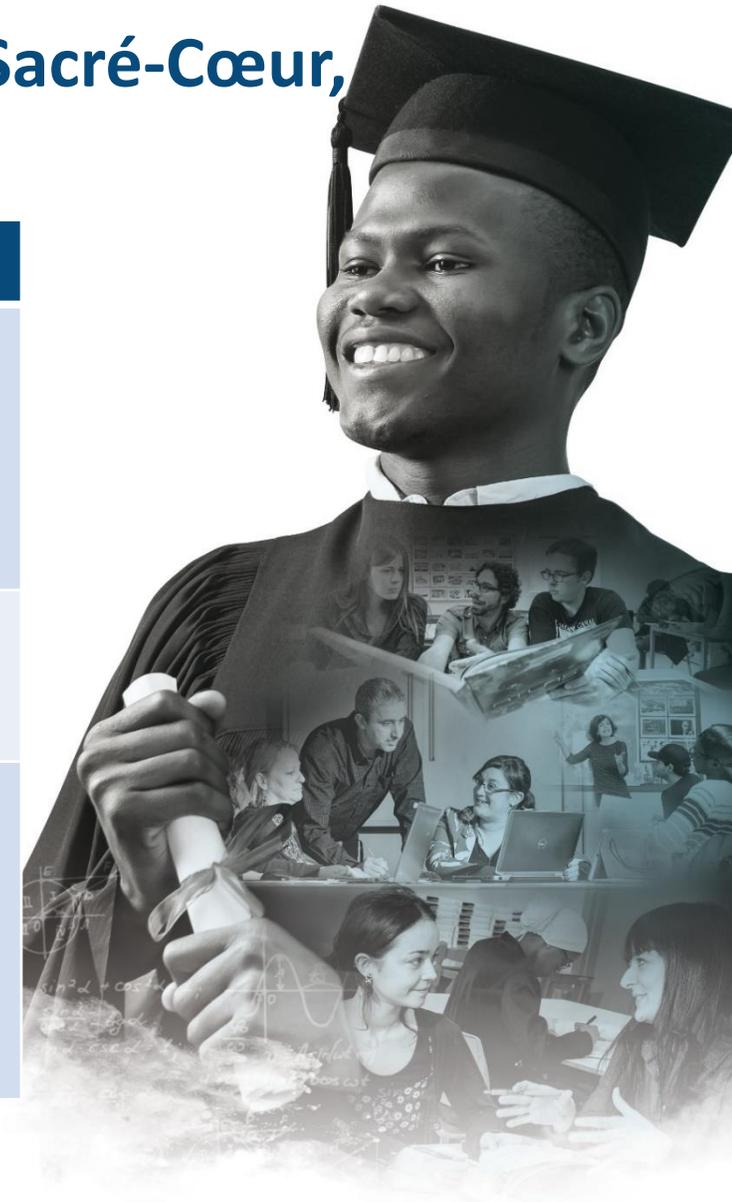
- Le bâtiment du Centre Saint-Michel, sur la rue Ontario, n'appartient pas à la CSRS et doit être loué chaque année d'une autre institution d'enseignement.
- Augmentation de la clientèle adulte qui provient de l'extérieur de Sherbrooke. Celle-ci demeure également plus longtemps à l'intérieur des établissements du Centre Saint-Michel.



Volet 2 – Plan envisagé (1 de 2)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur, Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

ÉTABLISSEMENT	PLAN ENVISAGÉ	IMPACTS
MITCHELL 513 places	Fermeture du bâtiment Mitchell comme école secondaire Vente ou échange du bâtiment pour l'achat d'un terrain pour la nouvelle école secondaire	Besoin de 513 places de plus au secondaire
MONTCALM 858 places	Fermeture du bâtiment Montcalm comme école secondaire et libération d'un espace de 858 places	Besoin de 858 places de plus au secondaire
MITCHELL-MONTCALM Nouvelle école secondaire 2 121 places	Construction d'une nouvelle école secondaire de 2 121 places (750 places manquantes + 513 places Mitchell + 858 places Montcalm) avec une salle multifonctionnelle de 600 places	Besoin d'un terrain d'environ 150 000 m ² pour la nouvelle école secondaire



Volet 2 – Plan envisagé (2 de 2)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur, Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

ÉTABLISSEMENT	PLAN ENVISAGÉ	IMPACTS
ÉCOLE PRIMAIRE DU SACRÉ-CŒUR 600 places	Déménagement de l'école primaire du Sacré-Cœur dans les locaux du bâtiment Montcalm laissé vacant	Possibilité d'accueillir plus d'élèves et d'avoir une cour d'école plus adéquate
CENTRE SAINT-MICHEL Site rue Ontario et rue Bowen Sud	Relocalisation à l'école primaire du Sacré-Cœur, situé à proximité du Centre Saint-Michel, des élèves situés dans l'édifice Bowen Sud et dans les locaux loués sur la rue Ontario	Fin des frais de location et libération de l'espace au site Bowen Sud
BÂTIMENT BOWEN SUD Occupé par le Centre Saint-Michel et le Centre 24-Juin	Installation du Service aux entreprises de la CSRS dans l'espace laissé vacant par le départ des élèves du Centre Saint-Michel	Endroit permettant d'installer le Service aux entreprises de la CSRS



Volet 2 – Précisions (1 de 2)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

- La nouvelle école secondaire Mitchell-Montcalm avec salle multifonctionnelle de 600 places nécessite un terrain d'environ 150 000 m².
- La CSRS ne reçoit aucun financement pour l'achat des terrains où elle construit de nouvelles écoles, ce qui nécessite qu'elle échange des terrains qu'elle possède ou achète des terrains à même son budget d'investissement prévu pour l'entretien de ses écoles et centres.



Volet 2 – Précisions (2 de 2)

École secondaire Mitchell-Montcalm, école primaire du Sacré-Cœur,
Centre de formation générale aux adultes Saint-Michel

- Discussions entre la CSRS et la Ville de Sherbrooke pour trouver le terrain qui conviendrait le mieux à la nouvelle école secondaire Mitchell-Montcalm (idéalement le plus près possible des bâtiments Mitchell et Montcalm actuels).



Volet 3 – Contexte (1 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- Augmentation d'élèves significative dans le quartier 4, soit les écoles primaires : Jean-XXIII, LaRocque, de la Passerelle, Notre-Dame-du-Rosaire, Saint-Antoine, des Quatre-Vents, de l'Écollectif, Sylvestre, Notre-Dame-de-la-Paix et des Enfants-de-la-Terre (selon les prévisions de clientèle de mars 2016 et mars 2017).



Volet 3 – Contexte (2 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- Ces prévisions ont permis d'obtenir un agrandissement de 8 classes pour l'école Jean-XXIII, agrandissement que la CSRS a choisi de modifier afin plutôt d'obtenir une nouvelle école de 14 classes, l'école «D».



Volet 3 – Contexte (3 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- L'augmentation de clientèle annoncée par le MEES en mars 2018 dans le quartier 4 était moindre que celle des années précédentes.
- Cette augmentation a plutôt touché le quartier 3, soit les écoles primaires : du Cœur-Immaculé, Desjardins, Desranleau, Marie-Reine, Pie-X-de l'Assomption, des Avenues, Notre-Dame-des-Champs, de la Source-Vive, Eymard et de la Samare.



Volet 3 – Contexte (4 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- Ces prévisions ont permis d'obtenir un agrandissement de 6 classes pour l'école Desjardins et de 4 classes pour l'école de la Source-Vive dans le quartier 3.
- L'augmentation de clientèle annoncée par le MEES en mars 2019 confirme la tendance de mars 2018 à l'effet qu'elle est moindre dans le quartier 4 que celle des années précédentes, alors que l'augmentation dans le quartier 3 se maintient.



Volet 3 – Contexte (5 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- Les prévisions de clientèle de mars 2018 et mars 2019 confirment qu'il y aura également un manque important de classes dans le quartier 1, soit les écoles primaires : Beaulieu, Champlain, des Aventuriers, Boisé-Fabi, Notre-Dame-de-Liesse, Saint-Esprit, Boisjoli, Alfred-DesRochers et Jardin-des-Lacs.



Volet 3 – Contexte (6 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- 14 février 2019 : Dépôt du projet de loi 5 modifiant la Loi sur l'instruction publique et d'autres dispositions à l'égard des services de l'éducation préscolaire destinés aux élèves âgés de 4 ans.
- Ce projet de loi vise l'implantation des maternelles 4 ans afin d'agir tôt pour dépister plus rapidement les troubles d'apprentissage et de fournir l'aide nécessaire aux enfants pour leur réussite scolaire.



Volet 3 – Contexte (7 de 7)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

- Le MEES demande à la CSRS d'ajouter dans ses projets d'ajouts d'espace déjà autorisés, des locaux supplémentaires afin d'accueillir des maternelles 4 ans pour les écoles dont l'indice de milieu socio-économique (IMSE) se situe entre 6 et 10, soit les milieux les plus défavorisés, où 10 est l'indice le plus élevé de défavorisation.



Volet 3 – Plan envisagé (1 de 3)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

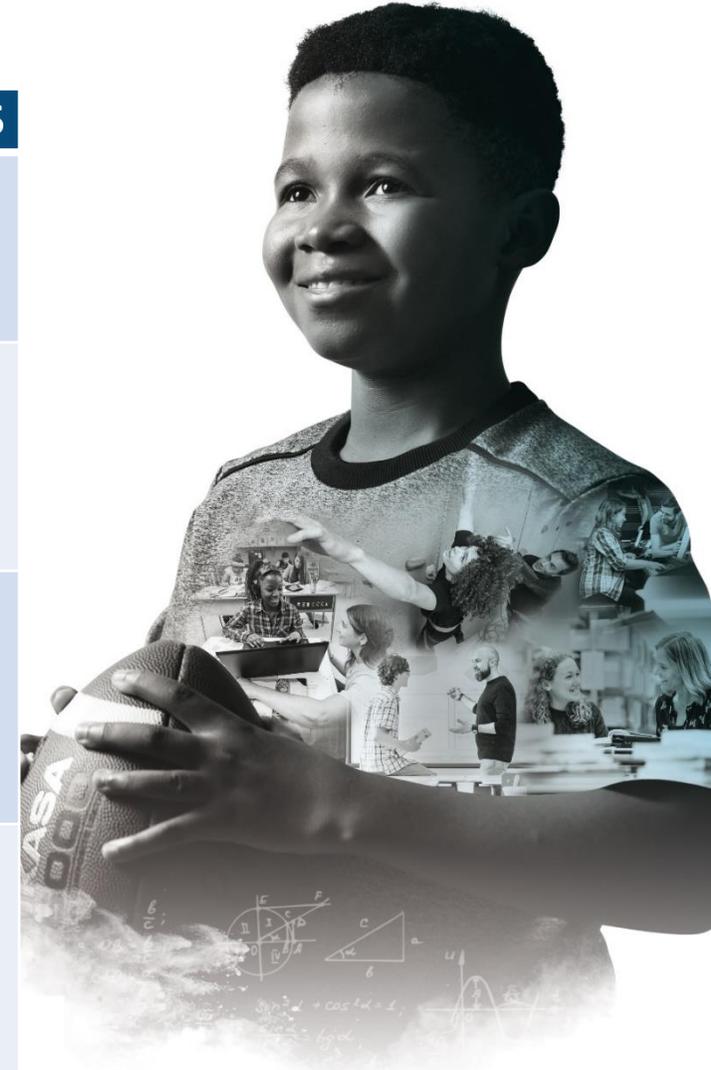
ÉCOLE	PLAN ENVISAGÉ	LOCAUX AJOUTÉS
SYLVESTRE IMSE -10	Maintien de la demande d'ajout d'un gymnase et transformation du gymnase actuel pour l'ajout d'une classe et d'un service de garde, la configuration des lieux ne permettant pas l'ajout de classes supplémentaires	1 local classe 1 local service de garde
DES AVENUES IMSE-10	Maintien de la demande d'ajout d'un gymnase et transformation des gymnases actuels pour l'ajout de 4 classes, dont 2 classes de maternelles 4 ans	4 locaux classes



Volet 3 – Plan envisagé (2 de 3)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

ÉCOLE	PLAN ENVISAGÉ	LOCAUX AJOUTÉS
Jardins-des-Lacs IMSE-2	Maintien de la demande d'ajout de 6 classes, 2 locaux polyvalents et un gymnase simple Pas d'ajout de classes de maternelles 4 ans	6 locaux classes
DESJARDINS IMSE-10 Agrandissement accordé - 6 classes	Agrandissement de 6 classes Ajout de 2 classes de maternelles 4 ans	8 locaux classes
SOURCE-VIVE IMSE-4 Agrandissement accordé - 4 classes	Agrandissement de 4 classes Pas d'ajout de classes de maternelles 4 ans	4 locaux classes
Jean-XXIII IMSE-10 Agrandissement accordé - 8 classes	Agrandissement de 4 classes au lieu de 8, les 4 autres classes sont attribuées à l'école Marie-Reine Ajout de 2 classes de maternelles 4 ans,	6 locaux classes



Volet 3 – Plan envisagé (3 de 3)

Écoles primaires Sylvestre, des Avenues, Jardins-des-Lacs, Jean-XXIII, Marie-Reine et Desjardins

ÉCOLE	PLAN ENVISAGÉ	LOCAUX AJOUTÉS
MARIE-REINE IMSE-10	Agrandissement de 4 classes à même les 8 classes accordées à Jean-XXIII Ajout de 2 classes de maternelles 4 ans dans le gymnase actuel, plus petit que les normes du MEES Ajout d'un gymnase de grandeur conforme aux normes	6 locaux classes
ÉCOLE «D»	Suspension de la demande d'une nouvelle école «D», compte tenu que l'augmentation de la clientèle annoncée par le MEES est moindre que prévue dans le quartier 4 et que l'agrandissement de l'école Jean-XXIII répondra aux besoins de locaux pour l'instant	



Prochaines étapes

- Adoption du Plan immobilier 2019-2029
- Présentation du plan immobilier aux députés de la région
- Demandes auprès du MEES pour la réalisation des agrandissements des écoles Jean-XXIII et Marie-Reine, sur la base de l'agrandissement déjà accordé pour l'école Jean-XXIII, le tout selon le plan immobilier adopté;



Prochaines étapes

- Préparation des demandes d'ajout d'espace à venir en fonction du plan immobilier 2019-2029 adopté par le Conseil des commissaires.





Additionner les **forces**
Multiplier les **réussites**

